

Extrait du RHéOP - Réseau d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique - PACA et Corse

<http://www.rheop.org/Antiemetiques>

Hygiène à domicile

- INFORMATION DES FAMILLES - Les soins -

Date de mise en ligne : mercredi 7 septembre 2005

RHéOP - Réseau d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique - PACA et Corse

Voici quelques consignes qui vous permettront de mieux gérer votre retour à domicile et d'adopter la meilleure hygiène de vie possible pour votre enfant malade.

LA TOILETTE

La toilette complète est recommandée tous les jours. Les bains et douches sont autorisés pour tous les enfants porteurs d'une chambre implantable (PAC). Le moment de la toilette est privilégié pour surveiller toute modification au niveau de votre cathéter ou chambre implantable : rougeur, douleur, gonflement. Les bains et douches sont interdits pour les enfants porteurs d'un cathéter extériorisé (BROVIAC), le pansement ne doit en aucun cas être mouillé ou décollé. Le linge de toilette doit être personnel à l'enfant et changer environ 2 fois /semaine.

LE LAVAGE DES MAINS

Il est indispensable pour vous et votre enfant en rentrant de l'extérieur, avant de manger, en sortant des toilettes ou après toute autre activité salissante. Il n'est pas nécessaire d'utiliser un savon spécifique mais n'importe quel savon peut être utilisé. En sortie, à l'extérieur de votre domicile, prévoir un gel hydro alcoolique en l'absence de point d'eau.

LES VETEMENTS

Les sous-vêtements sont à changer tous les jours. Changer les vêtements régulièrement. Le lavage du linge s'effectue en machine comme habituellement sans produits spécifiques.

LE COUCHAGE

Les draps sont à changer si possible une fois/semaine. Il est préférable que votre enfant soit seul dans sa chambre. Jouets et peluches sont autorisés, veillez à laver le doudou pour les tout petits 1fois/semaine.

L'ENTRETIEN DE LA MAISON

Un environnement propre est nécessaire pour le retour de l'enfant à la maison. Aérer les pièces tous les jours. Effectuer un entretien de façon raisonnable, sans acheter de produits d'entretien spécifiques. Veillez à aspirer moquettes et tapis régulièrement. (hors présence de votre enfant)

LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Ne vous séparez pas de vos animaux, sauf des oiseaux. Mais vos animaux doivent être à jour de leurs vaccinations. Votre enfant pourra toucher son animal mais attention aux griffures, morsures et par contre il ne devra pas toucher à la litière du chat. Il est nécessaire que votre enfant se lave les mains après avoir caressé l'animal. L'enfant ne doit pas dormir avec l'animal dans sa chambre.

A L'EXTERIEUR

En période d'aplasie certains lieux sont interdits comme les lieux publics et confinés (centres commerciaux, cinéma, transport en commun, piscines, jardins d'enfants). Mais votre enfant peut sortir et aller se promener dans la nature

sauf les jours de mistral (ce qui soulève la poussière), au parc en dehors des heures d'affluence. Par contre faire attention aux bacs à sable des lieux publics qui sont souvent sales. Les baignades en piscine : elles sont interdites lors des périodes d'aplasie ou si votre enfant est porteur d'un Broviac. Sinon elles sont possibles si l'eau est suffisamment chlorée et dans un environnement propre et régulièrement contrôlé.

Pas d'exposition au soleil, lors des sorties protéger sa peau avec de l'écran total. Votre enfant sera porteur d'un masque uniquement s'il est en aplasie. Et lui mettre un masque canard lorsqu'il sort ou arrive dans l'hôpital. Si vous ou votre entourage êtes malade (rhume ou maladie contagieuse), c'est à vous de porter le masque et l'entourage ne viendra pas voir votre enfant.

SCOLARITE

Si votre enfant poursuit sa scolarité, il ne doit en aucun cas y aller en période d'aplasie. En cas de maladie contagieuse à l'école : varicelle, grippe, rougeole, votre enfant restera à la maison.





HYGIENE ALIMENTAIRE

Se laver les mains avant chaque préparation Cuisiner sur un plan de travail propre Utiliser du matériel rigoureusement lavé, proscrire les ustensiles en bois Cuisiner des produits frais : attention à la date de péremption et respecter la chaîne du froid Cuire à cœur Le réfrigérateur doit être lavé une fois par semaine et bien surveiller sa température

RISQUE INFECTIEUX

Pensez à la mise à jour des vaccins de la fratrie Avant la période hivernale pensez à vous vacciner contre la grippe

Vous devrez surveiller la température de votre enfant

-  si la température supérieure à 38°5
-  si la température dépasse 38° deux fois à une heure d'intervalle
-  si la température est inférieure à 36°
-  si la température avec frissons ou mal tolérée

VOUS DEVEZ RAPIDEMENT TELEPHONER DANS LE SERVICE 24H/24H